

La Neuveville, Rue du Collège 5 : un noyau bâti de la fin du 14e siècle

Autor(en): **Gerber, Christophe**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Archäologie Bern : Jahrbuch des Archäologischen Dienstes des Kantons Bern = Archéologie bernoise : annuaire du Service archéologique du canton de Berne**

Band (Jahr): - **(2021)**

PDF erstellt am: **10.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-953388>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La Neuveville, Rue du Collège 5

Un noyau bâti de la fin du 14^e siècle

CHRISTOPHE GERBER

En juin 2018, l'historien de l'art René Koelliker convia le soussigné à une visite du bâtiment n° 5 de la rue du Collège, en compagnie du maître d'ouvrage. Comme la bâtisse devait faire l'objet d'un projet de transformation complet, il importait d'identifier et d'évaluer la substance historique encore conservée dans les différents étages.

Cette maison se situait dans le périmètre de la ville médiévale, dont la fondation est située peu avant 1318, date des premières franchises accordées à ses habitants. Elle était adossée au mur d'enceinte oriental et donnait sur la rue, du côté ouest. Les façades tout en symétrie furent remaniées au cours du 19^e siècle pour le côté est, et probablement au début du 20^e siècle, pour le côté rue (fig. 1), à l'ouest. Le pignon monte-charge, ne se dresse pas dans l'axe médian de la façade, mais légèrement décalé vers le sud.

D'emblée, lors de la visite, l'intérêt historique du bâtiment s'était avéré évident, si bien qu'une enquête archéologique préliminaire, doublée d'une documentation photographique avant travaux, fut engagée par le Service archéologique cantonal (SAB) en juillet-août 2018. En parallèle, le laboratoire dendrochronologique du SAB entreprit une campagne de carottage des poutres visibles à des fins de datation; des 49 carottes prélevées, 38 purent être datées. Les résultats dendrochronologiques confirmèrent l'impression de grande ancienneté que dégageaient certains solivages du rez-de-chaussée et des étages. Ils permirent de cibler la suite des recherches archéologiques, étape par étape, au gré de l'avancée des travaux de déconstruction, entre décembre 2018 et octobre 2019. Comme les enduits furent maintenus et souvent recouverts, une lecture précise des maçonneries n'a pas été possible. L'évolution de la bâtisse en plan et en élévation reste incertaine, mais les résultats dendrochronologiques obtenus sur les aménagements visibles délivrent tout de même de précieux repères chronologiques.

Mur d'enceinte et noyau d'habitation médiévaux

Le rez-de-chaussée livra les restes ténus mais indiscutables du mur d'enceinte (fig. 4, pos. 44) de la cité médiévale, contre lequel s'appuyaient les murs mitoyens de la maison sous revue. Le mur mitoyen sud portait d'importantes traces de rubéfaction qui témoignaient d'un incendie violent. Il n'est pas clair à ce stade, si le feu toucha le bâtiment situé au sud ou un édifice en bois dressé librement sur la parcelle étudiée.

Fig. 1 : La Neuveville, rue du Collège 5. La façade ouest du bâtiment a été remaniée au 20^e siècle; elle est animée par quelques silhouettes de chamois.



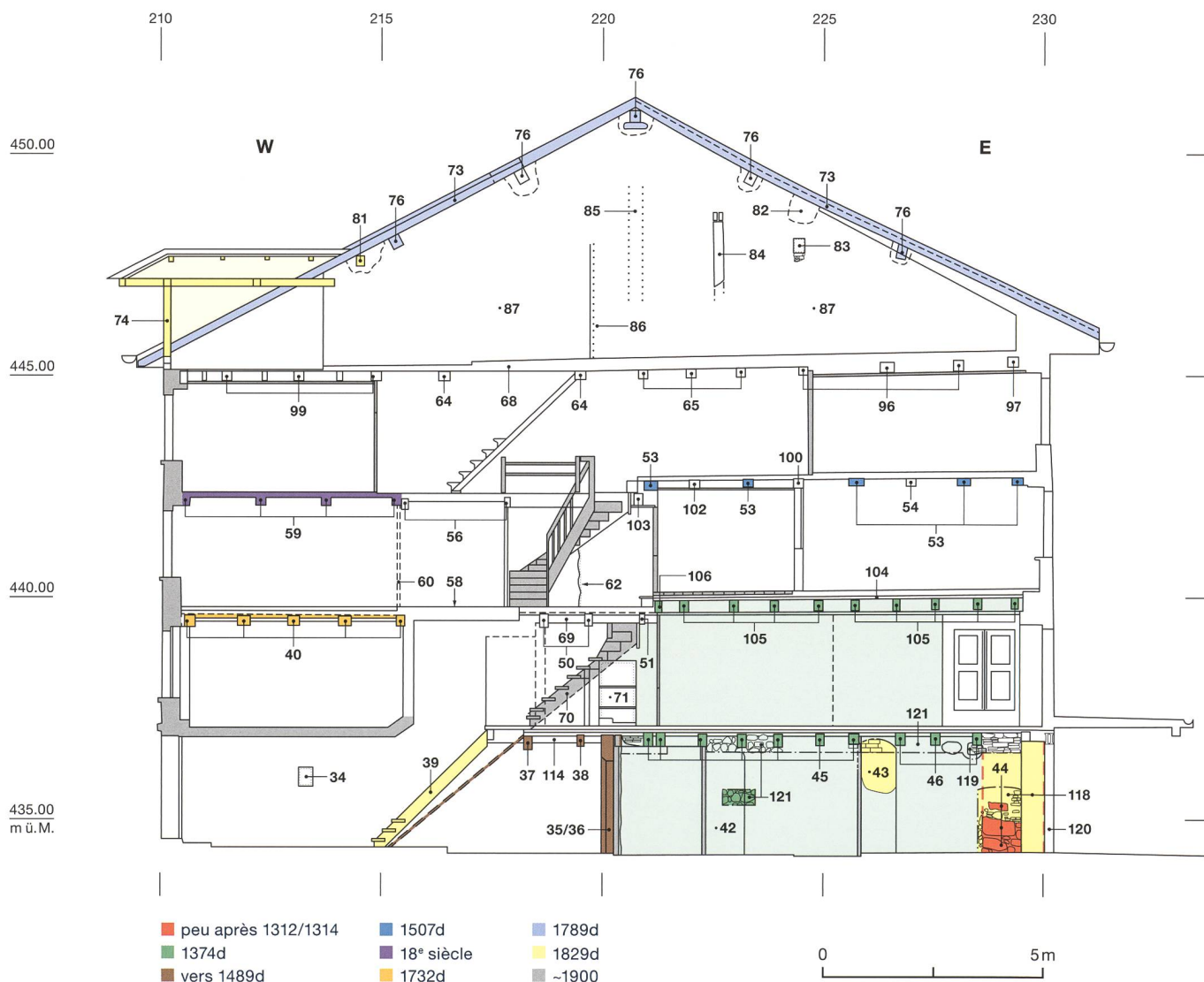
Fig. 2: La Neuveville, rue du Collège 5. Au rez-de-chaussée, mur mitoyen nord et solivage sont contemporains; ils ont été datés de 1374 par la dendrochronologie. Tout à droite de l'image, on devine les traces du mur d'enceinte de la ville.

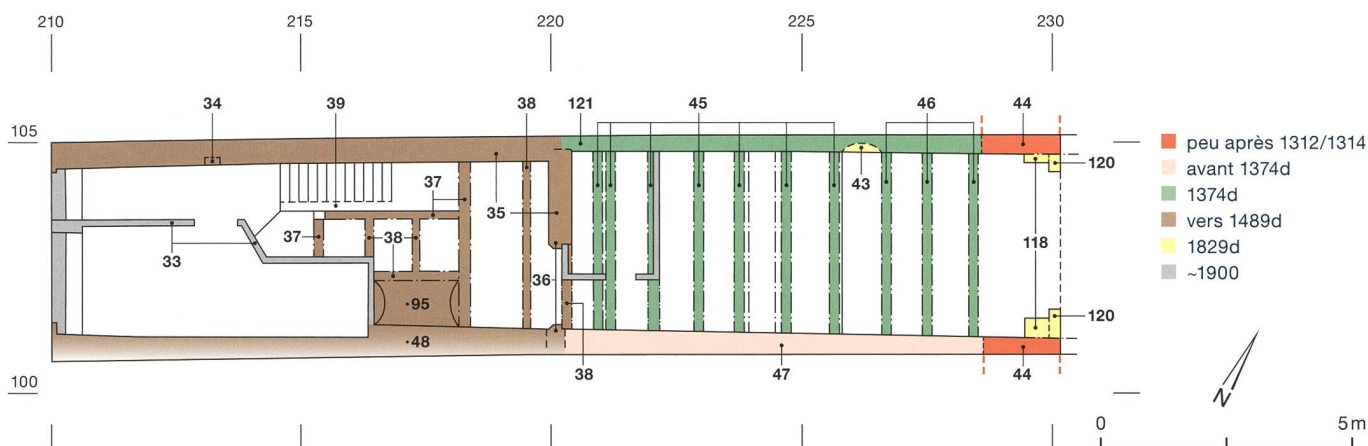


Fig. 3: La Neuveville, rue du Collège 5. Coupe longitudinale vue vers le nord. En couleur, les phases d'aménagement identifiées. Éch. 1:150.

Mais, le mur en question était percé par les solives du plafond (fig. 4, pos. 45 et 46), alors que ces dernières étaient parfaitement liées à la maçonnerie du mur mitoyen nord (fig. 2-4). En conséquence, le bâtiment n° 7 de la rue du Collège était déjà existant lors de l'édification du

n° 5. L'analyse dendrochronologique du solivage a fourni les dates d'abattage des bois: automne/hiver 1373/74 et printemps 1374. Il s'agit à ce jour des plus anciennes datations dendrochronologiques jamais obtenues sur un bâtiment de la cité médiévale neuvevilloise. Quant au plancher, il avait été remplacé et se composait de planches disparates en remploi. L'analyse dendrochronologique a d'ailleurs révélé que la pièce 10 située immédiatement au-dessus présentait un solivage de plafond absolument contemporain. Ainsi, le bâtiment sous revue disposait dès l'origine d'au minimum deux niveaux sous comble, la forme du toit restant inconnue. L'enquête n'a pas permis de préciser l'extension de l'édifice du côté de la rue à cette période précoce. Dans la maison urbaine médiévale, le rez-de-chaussée abritait le lieu de travail (atelier ou commerce), complété parfois





d'une petite écurie à l'arrière, alors que les niveaux supérieurs accueillent le logement et le comble. En l'absence d'intervention dans le sol de ciment du bâtiment, l'usage du rez-de-chaussée n'a pas pu être précisé.

Un mur de refend (fig. 3, pos. 35), complété d'une porte de cave en plein cintre (pos. 36), fut édifié dans un deuxième temps pour diviser le rez-de-chaussée en deux espaces de surface équivalente. L'encadrement calcaire de la porte présentait du côté ouest un large chanfrein terminé par un congé oblique (fig. 5). Du côté est, deux gros gonds en fer témoignaient de l'existence d'une solide porte en bois. Bien qu'un des piliers soit légèrement déboîté, l'ensemble s'avère de belle facture et dégage un aspect plutôt cossu. Porte et mur paraissent associés à une série de poutres (fig. 4, pos. 37, 38) qui supportaient l'espace cuisine du 1^{er} étage, dont la zone de foyer reposait sur une voûte maçonnée (fig. 4, pos. 95) aménagée dans un chevêtre du solivage. Ce dernier a livré la datation absolue de 1489 qui suggérerait qu'au plus tard à cette date, la bâtisse occupait l'entier de la parcelle. Cette phase coïncide avec une reconstruction potentielle du mur nord (fig. 3, pos. 35) et la pose d'un galandage de consolidation contre le mur sud (pos. 48), fragilisé par l'incendie évoqué plus haut.

En 1507, un nouveau solivage (fig. 3, pos. 53) fut implanté à l'arrière de la maison, au 2^e étage, dans la pièce 16 (fig. 3 et 6). Les poutres de grande section furent soigneusement moulurées, la pièce centrale portant même un décor gothique finement sculpté aux extrémités (fig. 7). Ce chantier pourrait coïncider avec un réaménagement de l'étage, voire un rehaussement du bâtiment, mais ce point n'a pu être

éclairci en raison du maintien des enduits. Quant au plafond, il était formé d'épais madriers (fig. 8) qui ont été retrouvés pour une part en remploi dans le plancher de fondation de la cuisine du 1^{er} étage (fig. 3, pos. 114). Les traces de peintures ocre, gris-bleu et noire visibles sur les poutres et les madriers remployés remonteraient, elles, au 18^e siècle.

D'autres interventions ont pu être circonscrites dans les différents étages et datées par dendrochronologie. Ainsi, l'intéressant plafond à entrevous en chevrons (fig. 3, pos. 40) du 1^{er} étage, côté ouest, date-t-il de 1732. Il était associé à cinq solives dont les faces apparentes furent rabotées avec soin. Le plafond de la pièce ouest du 2^e étage n'a pas été échantillonné faute de cernes suffisants. Les quatre solives y portaient une moulure associant baguette, quart-de-rond et tore d'angle, dont la typologie renvoie au 18^e siècle. L'ensemble du plafond était recouvert d'une peinture grise sur laquelle a été

Fig. 4: La Neuveville, rue du Collège 5. Plan de masse du rez-de-chaussée établi d'après le relevé de l'architecte. En couleur, les phases d'aménagement. Éch. 1:150.

Fig. 5: La Neuveville, rue du Collège 5. Rez-de-chaussée. Porte de cave (pos. 36) à encadrement en plein cintre orné d'un large chanfrein terminé par un congé oblique. Elle serait associée à un réaménagement daté de 1489. Vue en direction de l'est.





Fig. 6 : La Neuveville, rue du Collège 5. Les solives du plafond de la pièce 16, au 2^e étage, étaient moulurées et se rapportaient à une phase de transformation ou de rehaussement du bâtiment datée de 1507. Le plafond fut renforcé ultérieurement par des solives supplémentaires. Vue vers l'est.



Fig. 7 : La Neuveville, rue du Collège 5. Détail de la tête de la solive médiane datée de 1506/07. Le solivage et le plafond furent peints ultérieurement, probablement au 18^e siècle.



Fig. 8 : La Neuveville, rue du Collège 5. Madrier découvert en emploi dans le sol de la cuisine du 1^{er} étage. Daté de 1507 par la dendrochronologie, il appartenait au plafond-plancher du 2^e étage.

appliqué un décor peint de filets noirs, ocres et gris-bleu, dont il ne subsistait que quelques traces. Un décor similaire fut observé sur le plafond lambrissé de la pièce 16 décrite plus haut.

L'analyse du comble a permis de dater la charpente en bâtière (fig. 3, pos. 73, 76) de 1789. Cette dernière ne comportait à l'origine que trois pannes, semble-t-il, avant qu'elle ne soit renforcée par des pannes intermédiaires

supplémentaires en 1815/16 d'après la dendrochronologie. Quant à la lucarne monte-charge (fig. 3, pos. 74) son installation remonte à 1829. L'essentiel du système de levage était encore conservé, mais le tambour mobile avait été déposé et le rail de guidage raccourci par sciage. La transformation de la maison en immeuble d'habitation où chacun des étages devint un petit logement, date du 19^e siècle. En 1973, l'artiste-peintre Gian Pedretti et son épouse Erica, romancière et sculptrice, quittèrent les Grisons pour s'installer dans cette maison et y aménager un atelier lumineux dans le comble. Les silhouettes de chamois qui animent la façade ouest constituent un touchant témoignage de l'Engadine si chère à leur cœur.

Aux origines de la cité médiévale

L'opération archéologique résumée ci-dessus s'est avérée remarquable à plus d'un titre : d'une part, elle a mis en évidence (enfin !) des éléments bâtis datant des premières décennies de la ville fondée vers 1312/18 et, d'autre part, plusieurs phases d'aménagement ont pu être datées avec précision grâce à la dendrochronologie, dont trois chantiers antérieurs à la Réformation. De nombreux immeubles du noyau médiéval neuvevillois ont encore échappés aux transformations lourdes, si bien qu'ils recèlent dans leurs entrailles de potentiels trésors historiques qui ne demandent qu'à être exhumés et analysés. La multiplication des études de bâti permettra à l'avenir d'affiner l'image de la ville et de son développement, notamment en élévation. L'occupation du sol et les aménagements des rez-de-chaussée restent pour l'essentiel inconnus, car ils ne sont que rarement impactés par les projets de rénovation.

Bibliographie

André Bandelier et Christian Rossé (éd.), La Neuveville 1312 : une cité en construction. Actes du colloque organisé à l'occasion du 700^e anniversaire de La Neuveville le 19 octobre 2012. Porrentruy, 2013.

Markus Leibundgut et Matthias Bolliger, BE/La Neuveville, Rue du Collège 5. Rapport dendrochronologique 2019. Service archéologique du canton de Berne, Archives communales, FP-Nr. 304.007.2018.01.